Image not found or type unknown

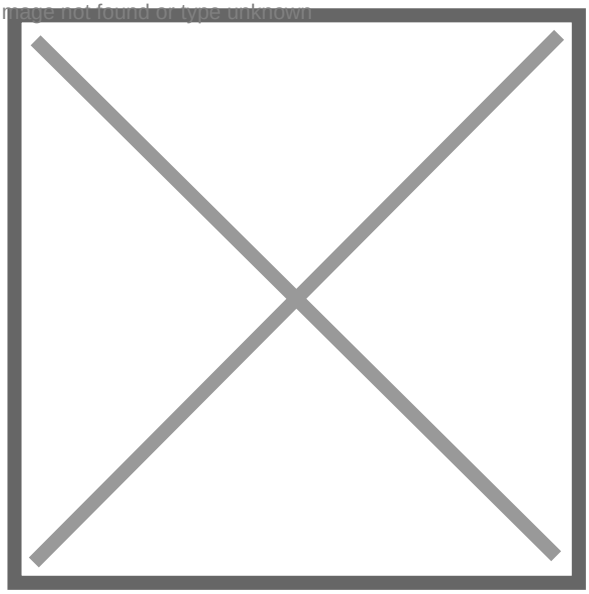

L'etat des lieux toujours pas fait au bout de 1 mois et demi

Par **melissa38**, le **22/06/2009** à **11:59**

Bonjour, voila sa fais bientot 1 mois et demi que j'abite mon appartement et mon propriètaire n'est toujours pas venu faire l'etat des lieux. Je l'ai appelé 3 fois a chaque fois il me dit qu'il vas passé dans la semaine et puis jamais rien ! Je voulia savoir quel risque il y as si l'état des lieux et pas fait et quelle sont mes droits ?

Merci de me repondre .

Par **Marion2**, le **22/06/2009** à **12:23**

Bonjour,

Envoyez-lui un courrier recommandé AR le mettant en demeure de faire l'état des lieux.

Si cet état des lieux n'est pas fait, ce logement est sensé pour avoir été loué dans un excellent état.

Donc risques pour vous lors de votre départ.

Cordialement.

Par **melissa38**, le **22/06/2009** à **15:36**

Quesque je pourrais marquer dans la lettre recommandé ? Pouvais vous m'envoyer un modèle ? Merci de me repondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés